



## INTERPELLATION

**Auteur** Rahel Zimmermann, Joachim Felix Correia, Claudia Alpiger et Sebastian Werlen, PS  
**Objet** Ouverture du tronçon autoroutier à Viège: le soulagement attendu est-il au rendez-vous?  
**Date** 15/12/2025  
**Numéro** 2025.12.547

Avec l'ouverture du contournement sud de Viège et du tronçon autoroutier Viège Ouest jusqu'à Rarogne, c'est un maillon central de l'infrastructure autoroutière du Haut-Valais qui a enfin pu être mis en service. Jusqu'ici, des dizaines de milliers de véhicules empruntaient quotidiennement la route cantonale traversant Viège, et les nombreux camions, en particulier, constituaient un important risque pour la sécurité. L'ouverture des tronçons autoroutiers autour de Viège devrait désormais permettre de délester considérablement l'agglomération du trafic de transit et de passage et d'améliorer ainsi la qualité de vie.

Les premières semaines qui ont suivi l'ouverture du contournement sud ont pourtant été marquées par la persistance des problèmes de signalisation et le transit continu de nombreux camions à travers la localité de Viège. Le délestage ne semble pas s'être produit comme prévu.

Outre ces problèmes liés à la mise en place des tronçons autoroutiers autour de Viège, des questions se posent également quant à l'aménagement futur de la route cantonale à Viège-Eyholz, notamment en ce qui concerne la végétalisation, la modération du trafic et l'amélioration de la mobilité douce (circulation piétonne et cycliste).

### Conclusion

Questions:

1. De quelles données quantitatives le Conseil d'État dispose-t-il concernant la réduction effective du trafic sur la route cantonale traversant Viège depuis l'ouverture du tronçon de l'A9?
2. Comment les flux de circulation ont-ils évolué par rapport à la situation qui prévalait avant l'ouverture?
3. Comment le Conseil d'État évalue-t-il l'impact du contournement sud de Viège et du tronçon Viège Ouest-Rarogne sur le trafic de transit et de passage sur la route cantonale à Viège?
4. Où en est-on actuellement concernant les mesures prévues (végétalisation, modération du trafic, aménagement de la mobilité douce) pour l'ancienne route cantonale à Viège?
5. Quels projets concrets le Conseil d'État prévoit-il dans ce contexte et dans quel délai doivent-ils être mis en œuvre?